

# MESURES SALARIALES

## LES CHIFFRES SONT INFÉRIEURS AUX ANNONCES

NOUS AVONS TOUS PRIS CONNAISSANCE DES ANNONCES DU MINISTRE SUR LA REVALORISATION DE L'INDICE SENSÉE COMPENSER L'INFLATION ET DONC GARANTIR LE POUVOIR D'ACHAT DES DOUANIÈRES ET DES DOUANIERS : + 1,5 % ! (VOIR LA COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES : [ICI](#)). CES PROPOSITIONS SONT DÉRISOIRES....

Le ministre de la Fonction publique Stanislas Guérini a annoncé une hausse du point d'indice de 1,5% au 1er juillet prochain. Cette annonce est dérisoire comparée à l'inflation qui pourrait atteindre 5,5 et 6,5 % cette année selon les organismes de mesure. Les prix de l'alimentaire augmentent même d'environ 14%, et c'est parfois pire pour d'autres produits du quotidien. **Après l'augmentation de 3,5% en 2022, dans un contexte similaire, c'est tous les jours que nous ressentons la forte perte de notre pouvoir d'achat !**

Vous êtes déçus ?

**Alors accrochez-vous, car vous allez voir que le Ministre se moque encore plus de nous que vous ne le pensiez. Faisons le calcul.**

Cette mesure de juillet n'est pas rétroactive. Elle s'applique de juillet à décembre, soit **6 mois, la moitié de l'année**. Première conclusion l'augmentation du point d'indice pour 2023 n'est au final que de... **0,75 % sur l'année !**

En second lieu, l'augmentation du point d'indice n'a aucun effet sur la **partie indemnitaire** du traitement. Or en douane, les primes représentent une grande partie de notre salaire, parfois 30%.

Deuxième calcul : En n'appliquant **aucune augmentation au volet indemnitaire** de notre rémunération, **l'augmentation réelle de notre revenu n'atteint plus que... 0,5% !**

Une honte !

Pour le reste des mesures annoncées, si certaines vont dans le bon sens, elles ne concernent qu'un nombre trop limité d'agents qui s'effaceront en un éclair.

Par exemple, les mesures pour les bas salaires, vont être balayées dans quelques mois par une nouvelle augmentation prévisible du SMIC.

Amélie de Montchalin a déjà fait le coup à l'été 2021.

**Le ministre est aux abois et reporte de mois en mois la seule mesure qui doit être prise. Celle d'une revalorisation massive de l'ensemble de nos grilles indiciaires.**

Allez, courage M Guerini, soyez du côté de vos agents. Les marges budgétaires existent.

Car l'inflation a au moins une vertu sur les finances de l'État, elle augmente fortement les rentrées fiscales en matière de TVA sur le dos des consommateurs que nous sommes.

**NOUS VOULONS UN RETOUR SUR NOS SALAIRES ET LES EFFORTS QUE NOUS AVONS CONSENTIS. COMME LE DISAIT UNE PREMIÈRE MINISTRE BRITANNIQUE: « I WANT MY MONEY BACK ».**

MESURES  
SALIRALES,  
JUIN 2023

